



COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

18 septembre 2008 – 18h00
Communauté de communes de l'Isle Crémieu

Mesdames, Messieurs,

Présents : Mesdames, Messieurs, GINDRE Bruno, ALLANDRIEU Jean, BONNARD Olivier, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, GIROUD Christian, DESCAMPS Gil, TESTE Pierre, BRENIER Jean-Yves, LAJOIE Michel, BON Bruno, JOANNON Gérald, MENUET Serge, MORNEY Roger, RIVAL Christian, MOLINA Adolphe, HOTE Daniel, ZAMBERNARDI Jacques, GENTIL Yves, CHAPIT Didier, PAVIET SALOMON André, LOUVET Didier, MARTIN Jean-Louis, BON Bruno.

Suppléants : MICHALLET Rolland (supplée Mme ROUX), DURAND Stéphane (supplée Mr SBAFFE Jean-Louis)

Excusés : SBAFFE Jean-Louis, DEZEMPTÉ Gérard, ROUX Elisabeth, DAVRIEUX Roger, AVAZERI Christian.

Ordre du jour

1. Révision de la composition de la commission d'appel d'offres
2. Point sur le comité d'avis CDRA du 5 septembre 2008
3. Questions diverses

Monsieur MENUET ouvre la séance et propose d'inverser les points 2 et 3 de manière à ce que les élus non adhérents au CDRA puissent, s'ils le souhaitent, quitter la séance dès la fin de l'ordre du jour les concernant. Il demande également d'aborder en questions diverses l'étude Tourisme et Patrimoine.

Ces changements sont acceptés par les conseillers syndicaux.

1 Révision de la composition de la commission d'appel d'offres

La commission d'appel d'offres doit être composée de 5 membres titulaires (et de leurs suppléants) et le Président.

Les conseillers syndicaux décident de valider la composition de la CAO suivante :

Titulaires	suppléants
1 Bruno GINDRE	Gérald JOANNON
2 Christian GIROUD	Gilbert CHEVROT
3 Elisabeth ROUX	Jean-Claude BUHAGIAR
4 Jacques ZAMBERNARDI	Adolphe MOLINA
5 Olivier BONNARD	Gil DESCAMPS

TEXTE DE DELIBERATION

Objet : : Constitution d'une commission d'appel d'offre.

Pour lancer la procédure de marché visant à rechercher un bureau d'étude pour appuyer le syndicat mixte dans ses diverses missions, la création d'une Commission d'Appel d'Offre, composée de cinq membres et du Président, est nécessaire.

Ainsi, sont désignés à l'unanimité comme délégués titulaires de la Commission d'Appel d'Offre :

Titulaires	suppléants
1 Bruno GINDRE	Gérald JOANNON
2 Christian GIROUD	Gilbert CHEVROT
3 Elisabeth ROUX	Jean-Claude BUHAGIAR
4 Jacques ZAMBERNARDI	Adolphe MOLINA
5 Olivier BONNARD	Gil DESCAMPS

En l'absence du Président, le 1^{er} vice-président, Bruno GINDRE, est désigné pour le suppléer.

ADOPTÉ : à 25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention.

2 Questions diverses

Vincent CLEUX rappelle aux conseillers syndicaux que l'ensemble des élus ont décidé en juillet 2008 de lancer une **étude Tourisme et Patrimoine** afin d'optimiser l'organisation du Tourisme et du Patrimoine sur le territoire et ce, avant la mise en place du CDRA2.

Monsieur GIROUD explique que la consultation a été lancée le 30 juillet. 26 demandes provenant de bureaux d'études ont été recensées et 8 candidatures ont été reçues.

Il s'agit de

- 1- ELISABETH HAUWUY
- 2- OBJECTIF PATRIMOINE
- 3- ALTER ID - GEOSYSTEME
- 4- AGC CONSULTANTS
- 5- DUMEIGE CONSEILS
- 6- LUDEQUIP
- 7- GEOSCOPI
- 8- CONNIVENCES

Dans le cadre des marchés, publics, une commission spécifique est constituée pour sélectionner les offres.

Dans le cas présent, elle sera composée de Serge MENUET, Christian GIROUD pour le SYMBORD, d'Isabelle FRACHETTE pour la cté de communes de l'Isle Crémieu, de Gilbert MERGOUD pour la cté de communes du Pays des Couleurs, avec Jean-Jacques GARCIN, invité.

Cette commission aura lieu le 22 septembre pour un lancement de l'étude début octobre et un rendu en décembre 2008 ou janvier 2009.

Monsieur BONNARD précise que la décision de modifier ou non l'organisation du Tourisme et du Patrimoine, reviendra aux élus.

3 Point sur le comité d'avis du CDRA du 5 septembre 2008

Le 5 septembre dernier, le projet du CDRA2 a été présenté en comité d'avis régional qui devrait émettre un avis favorable.

Le projet sera ensuite présenté à l'Assemblée Départementale le 16 octobre prochain à Morestel.

Monsieur PAVIET SALOMON s'étonne que le canton de Pont de Chérury souhaite participer à un projet de territoire alors que certaines communes veulent intégrer le département du Rhône.

Monsieur JOANNON répond qu'il est vrai que, vu le traitement que nous fait subir le Conseil Général de l'Isère, la commune de Charvieu-Chavagneux s'est posée la question d'un rattachement possible dans un avenir lointain, mais pour le moment, le canton de Pont de Chérury est bien en Isère et adhère au syndicat mixte et au Scot.

Monsieur MENUET se réfère jusqu'à nouvel ordre au périmètre donné à la Région lors de la signature de la charte.

Monsieur GIROUD présente les trois axes de développement proposés dans le CDRA 2 :

- **1- S'inscrire dans un projet d'aménagement durable du territoire**
⇒ Préservation et aménagement des milieux et du cadre de vie
- **2- Valoriser le tissu économique local dans sa diversité**
⇒ Développement des activités et des emplois
- **3- Promouvoir et développer les services à la population**
⇒ Mettre l'Homme au cœur du projet

Monsieur PAVIET SALOMON signale que certaines communes, adhérentes et non adhérentes au CDRA2, ont délibéré contre l'AOTU (Autorité organisatrice de transport urbain). Pourquoi demander une étude sur une AOTU ?

Pamela REYMOND répond que c'est une étude de faisabilité qui est proposée, permettant de définir le périmètre, la façon de faire et avec quelles communes.

Monsieur MENUET ajoute que la logique d'intervention du Symbord, avec les deux compétences SCOT et CDRA, vise le long terme et ne peut donc se permettre de réagir rapidement et à chaque action d'élus.

Monsieur GIROUD présente les budgets concernant le CDRA2, représentant environ 4.7 millions d'euros de subventions régionales, soit un taux moyen de 29% et 0.9 million d'euros pour les subventions départementales.

Par thématiques :

L'urbanisme/transports	22% du budget,
Le tourisme	17%
L'économie	16%
L'animation	14%
Les services/culture et l'habitat,	12%
L'agriculture	6%
L'insertion	1%

Par structures maîtres d'ouvrage

EPCI	55%
Symbord	20%
Socioprofessionnels	9%
Communes	16%

Monsieur GIROUD fait remarquer que la Région souhaite financer de plus en plus des actions transversales.

- Ce budget représente 200 euros/habitant pour une cotisation pour 2008 de 4.15 euros/habitant.
- Le taux d'investissement est de 67%.

Vincent CLEUX donne la liste des actions, au nombre de 57, réparties en 5 sous parties :

- les actions communales ou intercommunales avec schéma directeur
- les actions communales ou intercommunales avec appel à projet 2007
- les actions communales ou intercommunales avec appel à projet 2009
- les actions transversales Symbord
- les actions transversales déléguées avec conventions

Monsieur MENUET pense que la mise en place de ces actions nécessite, outre le travail technique, un accompagnement politique. C'est pourquoi les membres du Bureau ont réfléchi sur une possible attribution par thème à des référents ou pilotes.

Libres à ceux-ci de travailler comme ils l'entendent, en groupes de travail ou en partenariat avec un ou deux élus. Le symbord garde la vue d'ensemble des actions mais il est important que des référents politiques puissent être les rapporteurs de l'avancement des actions devant le comité de pilotage par exemple.

Vincent CLEUX présente une liste de référents, proposée par le bureau et qui est ensuite soumise à délibération du Conseil Syndical.

Cette liste de référents sera complétée ultérieurement.

Monsieur BONNARD demande comment va travailler le syndicat mixte quand on constate l'absence d'un certain nombre de conseillers syndicaux, qui ne paraissent pas beaucoup s'impliquer.

Monsieur MENUET répond que d'une part, le CDRA2 n'étant pas dans sa phase opérationnelle, on peut penser que les élus ne sont pas encore intéressés et que d'autre part, le syndicat mixte est là pour travailler pour les concitoyens sans tenir compte des luttes intestines.

Il rappelle que pour le SCOT, Messieurs GINDRE et ZAMBERNARDI apportent une aide politique très appréciable au travail technique. Il faut comprendre que faire un PLU, c'est forger l'avenir par l'aménagement du territoire.

Concernant le CDRA, c'est Monsieur GIROUD qui assure le portage politique en cohérence avec les vice-présidents en charge du SCOT car le CDRA est le bras séculier du SCOT, approche partagée avec la Région. Ce projet est donc tout aussi important. Maintenant, si nous ne sommes pas, un jour, en capacité de délibérer par faute de membres, nous suivons la procédure habituelle.

Monsieur ZAMBERNARDI ajoute que l'absence de certains élus est peut-être due à une mauvaise interprétation ou à une méconnaissance du symbord alors que cette structure est aussi importante qu'un EPCI pour le territoire et par voie de conséquence pour chacune des communes.

Monsieur MOLINA trouve cette discussion un peu pessimiste. Le CDRA a été adopté en toute démocratie avec l'ensemble des élus adhérents. Ces absences sont sans doute justifiées par le nombre de réunions qu'ont les élus.

Monsieur MENUET conclut qu'il ne faut pas considérer le travail du symbord comme accessoire et continuer à avancer pour le bien de l'ensemble des administrés du territoire.

Monsieur MENUET clôt la séance à 19h45 et remercie toutes les personnes présentes.
